

Clinique de l'expérience professionnelle : formation pratique

Présentation

OBJECTIFS

L'objectif est d'initier les auditeurs à une démarche clinique d'analyse du travail sur les bases d'un travail réflexif sur l'expérience professionnelle de chacun.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Avoir validé les cours de tronc commun de L1 et L2 ou en être dispensé et avoir validé PST001, PST004, PST002 et PST003 et les cours PST105 et PST106 de psychologie du travail et le PSY206. Agrément sur entretien. Une lettre de motivation et un CV (récapitulant le parcours professionnel et le cursus Cnam suivi) doivent être adressées au secrétariat de la chaire de psychologie du travail **avant le 15 septembre**.

Voir conditions d'agrément dans le guide des formations en psychologie du travail sur le site Internet de l'équipe pédagogique de Psychologie du travail.

Au plan pédagogique, il est vivement conseillé de suivre la même année le module PST 108 : " psychologie du langage et clinique du dialogue ".